

Communiqué de presse

Berne, le 22 juin 2016

NON à l'octroi de tous pouvoirs en matière de traités internationaux

Ni le Conseil fédéral ni le Parlement ne doivent obtenir la compétence de conclure seul des traités internationaux « standards ». L'Union suisse des arts et métiers usam s'oppose catégoriquement à la proposition du Conseil fédéral. L'octroi de cette compétence saperait les droits démocratiques fondamentaux du souverain. Elle risquerait en outre de provoquer, pour chaque traité international, des discussions interminables visant à déterminer s'il s'agit ou non d'un traité « standard ». L'article 141 de la Constitution doit s'appliquer sans restriction.

L'usam rejette la proposition du Conseil fédéral de déléguer à lui-même ou à l'Assemblée fédérale la compétence de conclure seul des traités internationaux « standards ». Au cours des dernières années, ces traités n'ont souvent pas été soumis au référendum facultatif. D'un point de vue politico-démocratique, il s'agit là d'une évolution dangereuse restreignant les droits populaires de manière détournée. Il est donc faux de créer une base légale qui institutionnaliserait cette atteinte aux droits populaires.

La proposition du Conseil fédéral comporte en outre le risque de voir toujours plus de traités internationaux déclarés « standards » dans l'unique but de ne pas devoir les soumettre au référendum facultatif. Déterminer quels sont les traités à qualifier de « standards » et quels sont ceux qui ne le sont pas provoquerait alors des discussions interminables.

En vertu de l'article 141 de la Constitution, les traités internationaux « qui contiennent des dispositions importantes fixant des règles de droit ou dont la mise en œuvre exige l'adoption de lois fédérales » sont soumis au référendum facultatif. Cet article doit continuer de s'appliquer sans restrictions.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Dieter Kläy, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 207 63 22

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME